

26 juin 2007

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALTAREA

(Eurolist)

Par courrier du 20 juin 2007, complété par un courrier du 21 juin, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils, en date du 27 mai 2007 (1), suivantes :

- la société Altapar (108, rue de Richelieu, 75002 Paris), contrôlée par M. Taravella par l'intermédiaire de la société Altafinance qu'il contrôle, a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le seuil 50% des droits de vote d'ALTAREA, et détenir, à titre individuel, 4 448 471 actions ALTAREA représentant autant de droits de vote, soit 56,39% du capital et 48,34% des droits de vote de cette société (2) ;
- la société Altafinance (108, rue de Richelieu, 75002 Paris), contrôlée par M. Taravella, a déclaré avoir franchi en baisse, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Altafi et Altapar qu'elle contrôle, le seuil des 2/3 des droits de vote de la société ALTAREA, et détenir directement et indirectement, 5 694 538 actions ALTAREA représentant 6 074 456 droits de vote, soit 72,19% du capital et 66,01% des droits de vote de cette société (2) ;
- M. Alain Taravella a déclaré avoir franchi en baisse, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Altafinance, Altafi et Altapar qu'il contrôle, et ses enfants le seuil des 2/3 des droits de vote de la société ALTAREA, et détenir directement et indirectement, 5 700 852 actions ALTAREA représentant 6 087 084 droits de vote, soit 72,27% du capital et 66,14% des droits de vote de cette société (2).

Le concert (3) formé de M. Taravella (en ce compris, les sociétés qu'il contrôle à savoir Altafi, Altapar et Altafinance), les sociétés contrôlées par le Crédit Agricole (à savoir Prédica et Capefin) et les fonds MSRESS II Valmur T BV et MSRESS II Valmur TE BV vis-à-vis de la société ALTAREA détenait, au 27 mai 2007, 7 249 268 actions et 8 329 486 droits de vote, soit 91,90% du capital et 90,51% des droits de vote de la société (2), répartis dans les conditions suivantes :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
Altafinance*	856 735	10,86	856 735	9,31
Altapar**	4 448 471	56,39	4 448 471	48,34
Altafi**	347 829	4,41	686 244	7,46
JN Investissements	41 503	0,53	83 006	0,90
Sous-total Altafinance	5 694 538	72,19	6 074 456	66,01
Famille Alain Taravella	6 314	0,08	12 628	0,14
Sous-total M. Alain Taravella	5 700 852	72,27	6 087 084	66,14
Predica	640 822	8,12	640 822	6,96
Capefin	213 608	2,71	213 608	2,32
Sous-total Crédit Agricole	854 430	10,83	854 430	9,28
MSRESS II Valmur T BV et MSRESS II Valmur TE BV	693 986	8,80	1 387 972	15,08
Total de concert	7 249 268	91,90	8 329 486	90,51

(*) Contrôlées directement par M. Alain Taravella.

(**) Contrôlées par M. Alain Taravella par l'intermédiaire d'Altafinance.

Ce franchissement de seuil résulte d'une modification du nombre de droits de vote de la société ALTAREA consécutive à l'attribution de droits de vote double à certains actionnaires de la société en date du 27 mai 2007 (1).

Il est précisé que ledit concert détient au 11 juin 2007 7 249 268 actions représentant 8 287 983 droits de vote, soit 91,90% du capital et 90,47% des droits de vote de la société (5), répartis dans les conditions suivantes :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
Altafinance*	856 735	10,86	856 735	9,35
Altapar**	4 448 471	56,39	4 448 471	48,56
Altafi** (4)	389 332	4,94	727 747	7,94
Sous-total Altafinance	5 694 538	72,19	6 032 953	65,85
Famille Alain Taravella	6 314	0,08	12 628	0,14
Sous-total M. Alain Taravella	5 700 852	72,27	6 045 581	65,99
Predica	640 822	8,12	640 822	6,99
Capefin	213 608	2,71	213 608	2,33
Sous-total Crédit Agricole	854 430	10,83	854 430	9,33
MSRESS II Valmur T BV et MSRESS II Valmur TE BV	693 986	8,80	1 387 972	15,15
Total de concert	7 249 268	91,90	8 287 983	90,47

(*) Contrôlées directement par M. Alain Taravella.

(**) Contrôlées par M. Alain Taravella par l'intermédiaire d'Altafinance.

-
- (1) Les déclarants indiquent avoir été informés de la modification du nombre de droits de vote de la société ALTAREA à l'origine des franchissements de seuils les 14 et 19 juin 2007.
 - (2) Sur la base d'un capital composé, au 27 mai 2007, de 7 888 379 actions représentant 9 202 775 droits de vote.
 - (3) Cf. notamment D & I 206C1612 du 9 août 2006.
 - (4) La société Altafi a absorbé, le 11 juin 2007, JN Investissements alors détentrice de 41 503 actions ALTAREA, ces titres ayant perdu les droits de vote double qui leur étaient attachés.
 - (5) Sur la base d'un capital composé, au 11 juin 2007, de 7 888 379 actions représentant 9 161 272 droits de vote.